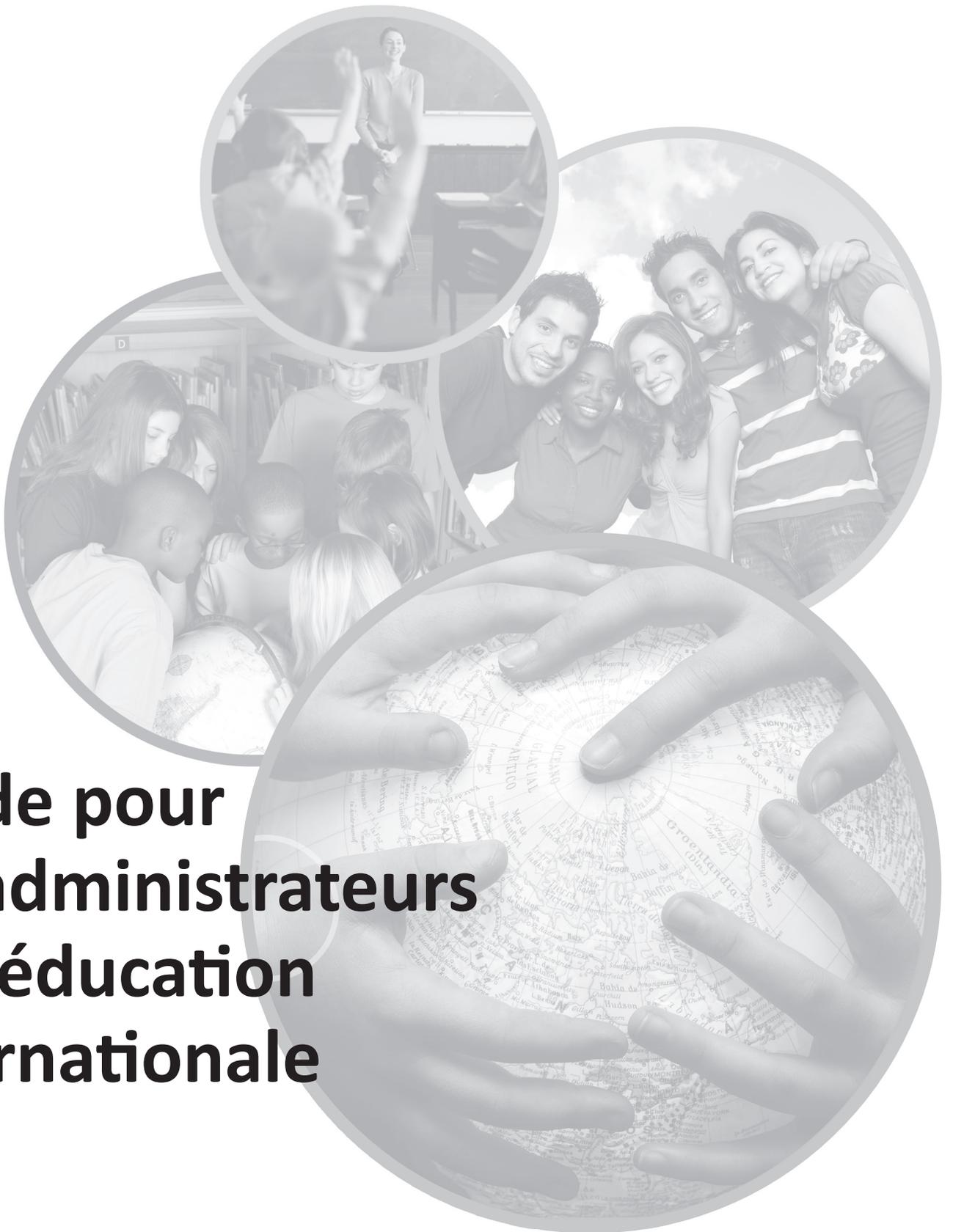


**Guide pour
les administrateurs
de l'éducation
internationale
2010**



DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION D'ALBERTA EDUCATION

Alberta. Alberta Education. International Education Services.
Guide pour les administrateurs de l'éducation internationale.

ISBN 978-0-7785-9303-4

1. Éducation internationale – Alberta – Guides, manuels, etc. 2. Échanges éducatifs – Alberta.
3. Leadership en matière d'éducation – Alberta. 4. Éducation et mondialisation. I. Titre.

LC1090 A333 2010

370.116

Ce guide est destiné aux administrateurs scolaires des programmes d'éducation internationale, y compris :

- les directeurs généraux;
- les membres du Conseil consultatif en matière d'éducation internationale.

Ce guide peut également intéresser :

- les directeurs d'école;
- les conseillers scolaires;
- les directeurs généraux adjoints;
- les directeurs d'école adjoints;
- les conseillers en services de counselling;
- les conseillers pédagogiques.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :
Alberta Education

International Education Services Branch

2^e étage, Édifice 44 Capital Boulevard, 10044, 108^e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Z8 Canada

Téléphone : 780-427-2035

Télécopieur : 780-644-2284

Courriel :

intl.ed.sec@gov.ab.ca (pour les demandes d'ordre général)

exchange.programs@gov.ab.ca (pour les demandes
relatives aux programmes d'échange d'élèves et d'enseignants)

studyninalberta.sec@gov.ab.ca (pour les demandes relatives aux
études en Alberta)

Site Web :

<http://education.alberta.ca/students/internationaleducation.aspx> (en anglais seulement)

Une version PDF de ce guide se trouve
sur le site Web d'Alberta Education, à
l'adresse [http://education.alberta.ca/students/
internationaleducation.aspx](http://education.alberta.ca/students/internationaleducation.aspx) (en anglais
seulement).

D'autres exemplaires de ce guide peuvent
être achetés auprès du Learning Resources
Centre (Centre de ressources d'apprentissage).
Commandez-le en ligne, à l'adresse [http://www.
lrc.education.gov.ab.ca](http://www.lrc.education.gov.ab.ca) (en anglais seulement), ou
téléphonez au 780-427-2767, à Edmonton (sans
frais en Alberta si vous composez le 310-0000).

Plusieurs sites Web sont mentionnés dans le présent guide. Ces sites sont fournis à titre indicatif uniquement pour vous aider à trouver des idées pouvant être utiles pour l'enseignement et l'apprentissage. Alberta Education n'est aucunement responsable du maintien de ces sites externes, et le fait de les nommer ne constitue ni n'implique une approbation de leur contenu. La Couronne et ses représentants, ses employés ou ses agents contractuels ne seront en aucun cas tenus responsables des dommages directs ou indirects découlant de l'utilisation de ces sites. Il incombe à l'utilisateur d'évaluer ces sites.

Remarque : 1. Toutes les adresses de sites Web ont été vérifiées au moment de la publication, sous réserve de modification.
2. Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

© La Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation, 2011. Alberta Education, International Education Services Branch, 2^e étage, 44 Capital Boulevard, 10044 – 108^e Rue NO, Edmonton (Alberta) T5J 5E6, Canada.

Tous les efforts ont été déployés pour citer correctement les sources originales. Nous prions toute personne qui relève un écart à ces principes de bien vouloir informer Alberta Education, qui apportera les corrections requises.

Par la présente, le titulaire du droit d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document à des fins éducatives et sans but lucratif, à l'exception des documents cités pour lesquels Alberta Education ne détient pas de droit d'auteur.

**Message de l'honorable Dave Hancock
Ministre de l'Éducation**

Au nom du gouvernement de l'Alberta, j'ai le plaisir de partager avec vous cette ressource précieuse, le Guide pour les administrateurs de l'éducation internationale. Ce guide est offert à toutes les autorités scolaires à titre indicatif pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies, des programmes et des activités d'éducation internationale.

Notre province encourage la coopération internationale dans l'éducation à l'aide de partenariats avec les gouvernements étrangers qui créent et rendent possibles des programmes profitant aux élèves de l'Alberta. Ceux-ci incluent les programmes d'échange d'élèves et d'enseignants, les partenariats scolaires, les programmes d'accueil d'enseignants, les conseillers en matière de langue étrangère et les programmes d'accueil d'élèves étrangers.

Le leadership est essentiel à l'élaboration et à la mise en œuvre réussies des initiatives et des programmes internationaux au sein de notre système d'éducation.

Pour offrir un apprentissage de qualité supérieure, il faut s'assurer que tous les élèves exploitent pleinement leur potentiel en tant que citoyens dans un monde en constante évolution. Les initiatives d'éducation internationale des écoles exposent les élèves aux différences socioculturelles, à de nouveaux systèmes et à de nouvelles méthodes pédagogiques ainsi qu'à des points de vue mondiaux uniques.

En intégrant une composante internationale à l'éducation, nous préparons mieux nos élèves à réussir plus tard dans notre communauté mondiale et à participer à la prospérité de notre province.



Dave Hancock, c. r.
Ministre

Novembre 2010

